

Conducteur de train

RNCP34240 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31840
Code(s) ROME	N4301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/10/2019
Date d'échéance	10/10/2024

Certificateur(s)

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION FERROVIAIRE DE LA COTE D'OPALE · SIRET : 52853133800010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titre permet la reconnaissance et la valorisation du métier de conducteur de train et de ses qualifications dans le monde ferroviaire

français composé de l'opérateur public et des entreprises ferroviaires privées.

ACTIVITÉS VISÉES

- La conduite du train selon les procédures de sécurité.
- La maintenance des engins moteurs et matériels remorqués.
- La communication ferroviaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Faire les essais et vérifications prescrits avant le départ, identifier les essais relatifs à la conformité de l'engin moteur (frein, automatismes de sécurité et traction) pour s'assurer de l'absence d'anomalies.
- Identifier l'ensemble des organes de commande et des indicateurs du matériel roulant mis à sa disposition en effectuant lors de la préparation complète, la visite extérieure et les contrôles intérieurs à l'engin moteur.
- Repérer et localiser une anomalie sur le matériel roulant, la signaler et déterminer les réparations à effectuer, et dans certains cas, intervenir lui-même.
- Vérifier et calculer la puissance de freinage requise en consultant le bulletin de freinage et puis en application du mémento afin d'avoir une puissance de frein suffisante pour la composition.
- Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs de freinage (frein continu, frein direct et frein d'immobilisation) afin de s'assurer de l'absence d'anomalies.
- Déterminer le type de marche et la vitesse limite du train en fonction des paramètres à l'aide de la fiche train et des mentions reprises au renseignement technique afin d'être conforme aux règles et spécificités de la circulation.
- Maîtriser la conduite du train de façon à ne pas dégrader les installations ou le matériel roulant, régler la puissance de la traction selon les conditions d'adhérences et atmosphériques.
- Détecter les événements inhabituels concernant la conduite du train (anomalies) et réagir en conséquence et appliquer les gestes réflexes en application du mémento.

- Prendre les mesures nécessaires pour immobiliser son train en utilisant les freins d'immobilisation et/ou des cales.
- Déterminer le type de marche et la vitesse limite du train en fonction des caractéristiques de la ligne en consultant la fiche train et des mentions reprises au renseignement technique afin de s'assurer de l'absence d'anomalies.
- Anticiper et réagir de manière adaptée en termes de sécurité, ponctualité, etc. en fonction de la ligne et des installations ferroviaires parcourues en ayant une étude de ligne précise pour en connaître les particularités de la ligne empruntée.
- Déterminer à tout moment sa position sur la ligne qu'il parcourt à l'aide des points kilométriques et point remarquable pour se repérer.
- Identifier toute anomalie concernant l'infrastructure en surveillant la voie et ses abords afin d'éviter les incidents/accidents dû à des obstacles.
- Agir en cas d'incidents et accidents d'exploitation, incendies et accidents affectant des personnes.
- Faire les essais et vérifications prescrits avant l'utilisation de l'engin moteur selon le manuel de conduite de l'engin moteur.
- Identifier l'ensemble des organes de commande et des indicateurs du matériel roulant mis à sa disposition en effectuant lors de la préparation complète, la visite extérieure et les contrôles intérieurs à l'engin moteur.
- Repérer et localiser une anomalie sur le matériel roulant, la signaler et déterminer les réparations à effectuer, et dans certains cas, intervenir lui-même.
- Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs de freinage (frein continu, frein direct et frein d'immobilisation) pour s'assurer de l'absence d'anomalies.
- Identifier tout événement inhabituel concernant la conduite du train (anomalies) et réagir en conséquence en appliquant les gestes réflexes en application du mémento afin d'éviter les incidents/accidents dus aux anomalies.
- Prendre des mesures de protection et d'alerte en cas d'incident/accident/incendie en réalisant une couverture d'obstacle.
- Evaluer les conditions de fonctionnement et de reprise de marche après un incident concernant le matériel roulant après avoir remédié à l'anomalie et appliquer le mémento ainsi que la grille de dépannage.
- Vérifier et calculer, avant le départ, la puissance de freinage requise pour la ligne (frein continu, frein direct et frein d'immobilisation) afin d'avoir une puissance de frein suffisante pour la composition.
- Déterminer le type de marche et la vitesse limite du train en fonction des caractéristiques de la ligne à l'aide de la fiche train et des mentions reprises au renseignement technique.
- Respecter la réglementation de sécurité pour appliquer les procédures et règlements.
- Déterminer à tout moment sa position sur la ligne qu'il parcourt pour régler la marche du convoi en conséquence.
- Identifier tout événement inhabituel concernant l'infrastructure et l'environnement afin d'éviter les incidents/accidents dus à des obstacles.
- Prendre des mesures pour protéger le train et solliciter une assistance en cas d'incident et d'accident d'exploitation affectant des personnes.
- Utiliser le vocabulaire selon les codes utilisés dans l'environnement ferroviaire du conducteur de train et notamment dans le cadre de ses activités, en respectant les procédures de communication liées à l'alphabet international.
- Identifier les documents de communication de données nécessaires et utiliser le bulletin de service et les formulaires de procédures adaptés à la situation pour intervenir efficacement.
- Rédiger un rapport clair et précis de la situation en établissant un ordre chronologique des événements pour fournir les explications de cette situation rencontrée.

Blocs de compétences

RNCP34240BC01 — Conduite du train selon les procédures de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire les essais et vérifications prescrits avant le départ, identifier les essais relatifs à la conformité de l'engin moteur (frein, automatismes de sécurité et traction) pour s'assurer de l'absence d'anomalies,
- Identifier l'ensemble des organes de commande et des indicateurs du matériel roulant mis à sa disposition en effectuant lors de la préparation complète, la visite extérieure et les contrôles intérieurs à l'engin moteur,
- Repérer et localiser une anomalie sur le matériel roulant, la signaler et déterminer les réparations à effectuer, et dans certains cas, intervenir lui-même,
- Vérifier et calculer la puissance de freinage requise en consultant le bulletin de freinage et puis en application du mémento afin d'avoir une puissance de frein suffisante pour la composition,
- Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs de freinage (frein continu, frein direct et frein d'immobilisation) afin de s'assurer de l'absence d'anomalies, o Déterminer le type de marche et la vitesse limite du train en fonction des paramètres à l'aide de la fiche train et des mentions reprises au renseignement technique afin d'être conforme aux règles et spécificités de la circulation,
- Maîtriser la conduite du train de façon à ne pas dégrader les installations ou le matériel roulant, régler la puissance de la traction selon les conditions d'adhérences et atmosphériques,
- Détecter les événements inhabituels concernant la conduite du train (anomalies) et réagir en conséquence et appliquer les gestes réflexes en application du mémento,
- Prendre des mesures de protection et d'alerte en cas d'incident/accident/incendie en réalisant une couverture d'obstacle,
- Evaluer les conditions de fonctionnement et de reprise de marche après un incident concernant le matériel roulant après avoir remédié à l'anomalie et appliquer le mémento ainsi que la grille de dépannage,
- Prendre les mesures nécessaires pour immobiliser son train en utilisant les freins d'immobilisation et/ou des cales,
- Déterminer le type de marche et la vitesse limite du train en fonction des caractéristiques de la ligne en consultant la fiche train et des mentions reprises au renseignement technique afin de s'assurer de l'absence d'anomalies,
- Anticiper et réagir de manière adaptée en termes de sécurité, ponctualité, etc... en fonction de la ligne et des installations ferroviaires parcourues en ayant une étude de ligne précise pour en connaître les particularités de la ligne empruntée,
- Respecter la réglementation de sécurité pour appliquer les procédures et règlements,
- Déterminer à tout moment sa position sur la ligne qu'il parcourt à l'aide des points kilométriques et point remarquable pour se repérer et régler la marche du convoi en conséquence,
- Identifier toute anomalie concernant l'infrastructure en surveillant la voie et ses abords afin d'éviter les incidents/accidents dû à des obstacles,
- Agir en cas d'incidents et accidents d'exploitation, incendies et accidents affectant des personnes,
- Vérifier et calculer, avant le départ, la puissance de freinage requise pour la ligne (frein continu, frein direct et frein d'immobilisation) afin d'avoir une puissance de frein suffisante pour la composition,
- Identifier tout évènement inhabituel concernant l'infrastructure et l'environnement afin d'éviter les incidents/accidents dus à des obstacles,
- Prendre des mesures pour protéger le train et solliciter une assistance en cas d'incident et d'accident d'exploitation affectant des personnes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves écrites et/ou mise en situation sur simulateur de conduite selon deux niveaux de maîtrise de la conduite d'un train (l'évaluation en situation normale et l'évaluation en situation dégradée) ; épreuves réalisées à l'aide d'un outil informatique (E-assessment) ; épreuves orales ; analyse du dossier professionnel.

RNCP34240BC02 — Maintenance des engins moteurs et matériels remorqués

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire les essais et vérifications prescrits avant l'utilisation de l'engin moteur selon le manuel de conduite de l'engin moteur,
- Identifier l'ensemble des organes de commande et des indicateurs du matériel roulant mis à sa disposition en effectuant lors de la préparation complète, la visite extérieure et les contrôles intérieurs à l'engin moteur, - Repérer et localiser une anomalie sur le matériel roulant, la signaler et déterminer les réparations à effectuer, et dans certains cas, intervenir lui-même,
- Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs de freinage (frein continu, frein direct et frein d'immobilisation)

pour s'assurer de l'absence d'anomalies,

- Identifier tout

événement inhabituel concernant la conduite du train (anomalies) et réagir en conséquence en appliquant les gestes réflexes en application du mémento afin d'éviter les incidents/accidents dû aux anomalies,

- Prendre des mesures de protection et d'alerte en cas d'incident/accident/incendie en réalisant une couverture d'obstacle,
- Evaluer les conditions de fonctionnement et de reprise de marche après un incident concernant le matériel roulant après avoir remédié à l'anomalie et appliquer le mémento ainsi que la grille de dépannage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et/ou mise en situation sur le terrain, analyse du dossier professionnel.

RNCP34240BC03 — Communication ferroviaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser le vocabulaire selon les codes utilisés dans l'environnement ferroviaire du conducteur de train et notamment dans le cadre de ses activités, en respectant les procédures de communication liées à l'alphabet international :
- Utiliser des phrases apprises par cœur,
- Répondre à des questions,
- Poser des questions,
- Faire face à des situations pratiques simples,
- Participer à une conversation simple,
- Faire une description,
- Faire face à des situations pratiques comportant un élément imprévu,
- Exprimer une opinion étayée par des arguments,
- Faire des hypothèses,
- Faire face à des situations totalement imprévues,
- Donner un conseil,
- Convaincre,
- Négocier,
- Avancer une opinion,
- Donner un conseil,
- Adapter sa manière de parler en fonction de l'interlocuteur,
- Identifier les documents de reporting nécessaires et utiliser le bulletin de service et les formulaires de procédures adaptés à la situation pour intervenir efficacement,
- Rédiger un rapport clair et précis de la situation en établissant un ordre chronologique des événements pour fournir les explications de cette situation rencontrée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves écrites et orales, analyse du dossier professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises ferroviaires titulaires d'un certificat de sécurité les autorisant à faire circuler des trains sur le réseau ferré national (RFN) ou gestionnaires d'infrastructure ferroviaire d'un réseau ferré.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de train, conducteur de la manœuvre et de ligne locale, conducteur de locotracteur-locomoteur ou conducteur de ligne.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La circulation des trains sur le réseau ferré national est soumise au respect de la réglementation sur la sécurité ferroviaire. L'Établissement public de sécurité ferroviaire exerce, pour le compte du ministère chargé des transports et dans le cadre de la réglementation, les fonctions dévolues à l'autorité nationale de sécurité ferroviaire au sens de la directive communautaire 2004/49/CE1 sur la sécurité des chemins de fer communautaires.

Arrêté du 7 mai 2015 relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains, pris

en application des articles 6 et 26 du décret n° 2006-1279 du 19 octobre 2006 modifié relatif à la sécurité des circulations ferroviaires et à l'interopérabilité du système ferroviaire.

Décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains.

Arrêté du 6 août 2010 relatif à la certification des conducteurs de train.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 400 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 668
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	73 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la certification (hors VAE), un candidat doit justifier de la détention d'un diplôme attestant d'un niveau de formation équivalent au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation ou de tout diplôme reconnu équivalent dans l'Union européenne. Le candidat doit être capable de communiquer activement et efficacement, en langue française (ce niveau est réputé atteint s'il justifie pour la langue française du niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues, dûment attesté par un organisme habilité à cet effet).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le directeur du CIFFCO ou son représentant (Responsable des formations ferroviaires sur RFN et autres réseaux), assisté de un ou plusieurs assesseurs qu'il aura désigné (formateurs réseaux ferroviaires) et deux représentants d'entreprise ferroviaire au minimum.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 542 €
Selon la branche	6 445 € – 9 552 €
Prise en charge	Branches concernées
9 542 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 552 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 445 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date de décision	10/10/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	44	0	100 %	100 %
2017	23	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19174

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42166

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ciffco.com/fr/agréments-et-certifications>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34240/>